



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Face à l'insécurité alimentaire, une loi d'urgence s'impose !

Question écrite n° 16042

Texte de la question

M. Abdelkader Lahmar alerte M. le ministre du travail et des solidarités sur l'insécurité alimentaire qui touche de plus en plus de Françaises et de Français. En effet, après plusieurs années d'inflation et alors qu'une nouvelle crise s'annonce, l'assiette est devenue la variable d'ajustement du budget de nombreux ménages. 35 % des Françaises et des Français déclarent devoir sauter au moins un repas par jour faute de moyens financiers suffisants ; 11 millions de personnes vivent en précarité alimentaire et une famille au RSA consacre jusqu'à 40 % de ses revenus pour se nourrir sainement. Cet état de fait n'est pas une fatalité. Il est notamment le résultat de choix économiques. Les mécanismes de formation des prix et de péréquation des marges, par trop opaques, masquent une tendance dans les pratiques des distributeurs à renchérir les produits essentiels à la santé - en particulier les fruits et légumes - avec des marges atteignant 44,5 % à 48,4 %. L'accès à une alimentation saine, choisie et durable, censé être un droit fondamental, devient un luxe pour beaucoup. Les associations et acteurs de la solidarité alertent depuis des années sur cette situation dramatique et intolérable dans un pays aussi riche que la France. Le Gouvernement a le devoir d'agir. Familles Rurales, Foodwatch et le Secours catholique, à la tête d'une coalition de plus de 30 organisations de la société civile, proposent une mesure simple et immédiatement applicable : garantir l'accès à 100 produits alimentaires prioritaires selon les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS), vendus à prix coûtant dans toute la grande distribution (GMS) par obligation légale. Cette mesure peut être mise en œuvre sans difficulté par les distributeurs. Elle ne concerne que 100 produits qui doivent être sanctuarisés, une part infime des milliers de références commercialisés dans la GMS. Elle n'alourdit pas non plus le budget de l'État, mais, bien au contraire, réduira à moyen terme les dépenses de santé, dont la part induite par une alimentation inadaptée avoisinait les 20 milliards d'euros en 2012, soit 2,5 fois le budget du ministère de l'agriculture à l'époque. Face à la précarisation d'une immense partie de la population, il est plus que temps de gouverner par les besoins. Ce genre de mesure y contribue et sera bénéfique pour l'immense majorité des citoyennes et citoyens du pays. La République ne peut tolérer plus longtemps les inégalités extrêmes qui conduisent une portion de plus en plus grande du peuple à ne pas pouvoir se nourrir correctement. Les associations déplorent qu'aucune réponse satisfaisante ne leur ait été donnée par le Gouvernement à ce jour. C'est pourquoi il se permet de relayer leur proposition et lui demande s'il va agir et proposer une loi d'urgence d'encadrement des marges dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Abdelkader Lahmar](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16042

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Travail et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5425